



Les pompes à chaleur air-air et air-eau pourraient permettre aux ménages de se passer des énergies fossiles pour se chauffer. ARRIVELEC

FRANCE

Plan d'électrification : l'industrie française a-t-elle les moyens d'être au rendez-vous ?

Alors que le gouvernement souhaite être en capacité d'installer un million de pompes à chaleur en France par an dès 2030, cette industrie tricolore semble avoir les moyens d'y répondre malgré les plans sociaux récents qui ont secoué la filière et les investissements annulés. Néanmoins, un point de vigilance demeure sur la capacité des installateurs à suivre une telle montée en charge.

PIERRICK MERLET

Le cadre est posé. En réponse à la crise des carburants liée au conflit au Moyen-Orient, le gouvernement a dégagé un plan d'électrification des usages. Principaux objectifs ? Produire et vendre deux véhicules électriques sur trois demain et être capable d'installer chaque année, à compter de 2030, un million de pompes à chaleur dans les logements français. « L'objectif du Premier ministre est extrêmement ambitieux », ne cache pas le ministre délégué à l'Industrie, Sébastien Martin. Dès lors, la filière française a-t-elle les moyens de suivre le rythme de la parole politique ?

En ce sens, le ministre de l'Industrie a convoqué à Bercy toutes les filières industrielles concernées par ce plan d'électrification pour s'assurer de leur capacité à se

mobiliser en ce sens. « Ce plan bénéficiera particulièrement à l'industrie française et c'est un enjeu qu'elle soit capable d'y répondre. Nous allons offrir des opportunités à notre industrie dans un moment difficile pour elle. Il faut avoir une feuille de route pour assurer la montée en puissance d'ici à 2030 », ajoute le membre du gouvernement.

La marche semble grande en tout cas. Uniclimate, le groupement français des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques, qui a participé à la réunion à Bercy, estime à 180 000 unités seulement le nombre de pompes à chaleur vendues en France sur l'année 2025. Bien loin des 380 000 unités quelques années en arrière. « Le sujet n'est pas les capacités industrielles de la filière, mais le marché. Et les annonces du Premier ministre vont dans le bon sens pour relancer ce marché », commente Camille Beurdeley, la déléguée générale d'Uniclimate.

La filière capable de répondre à une montée à court terme

Selon Bercy, la France compte « plus d'une dizaine d'usines » de pompes à chaleur, capables d'équiper aussi bien les logements collectifs, les maisons individuelles que les usines. Néanmoins, ces capacités industrielles ont été fortement chahutées ces dernières années. Face à la faible demande pour un équipement onéreux (au minimum 15 000 euros pour une pompe à chaleur air-eau), plusieurs plans sociaux ont égratigné les industriels de la filière et certains ont même mis en pause certains investissements. Un gros coup dur pour la filière après



le plan PAC présenté par Emmanuel Macron en 2023, avec l'ambition (déjà) d'installer un million de pompes à chaleur en France dès... 2027.

« Aujourd'hui en France, nous sommes capables de produire un peu plus de 300 000 pompes à chaleur. Nous avons donc des surcapacités et nos industriels exportent beaucoup par conséquent. S'il y a un doublement de la demande, l'industrie française pourra y répondre sans souci », estime Camille Beurdeley.

Particularité de l'industrie de la pompe à chaleur française, ses acteurs sont surtout positionnés sur la technologie air-eau car la boucle d'eau de chauffage correspond majoritairement et avant tout à un besoin européen. Tandis que la technologie air-air, notamment matérialisée par les climatisations réversibles, est un marché mondial, dominé en partie par des acteurs asiatiques.

Face à cela, le gouvernement a fait savoir ces dernières semaines que prochainement les consommateurs devront opter uniquement pour des pompes à chaleur fabriquées en France ou en Europe pour continuer à bénéficier du bonus CEE à

l'achat. Pour mémoire, il s'agit d'une taxe payée par certains industriels « pollueurs » pour financer des actions de réduction de l'empreinte énergétique.

« Ce ciblage des aides lié à la préférence nationale et européenne est un outil très important. Les industriels de la pompe à chaleur ont beaucoup investi ces dernières années. Par exemple, nous avons construit une nouvelle usine à Chalon-sur-Saône notamment et les premiers produits sortent déjà. Nous amplifierons ces investissements si le marché est au rendez-vous. Le groupe Atlantic sera au rendez-vous de ce plan d'électrification. Pour l'heure, le trou d'air de la demande semble derrière nous. Nous sentons un frémissement de la demande », commente Yves Fanton-d'Andon, le directeur du marketing stratégique du groupe Atlantic.

Point de vigilance sur les installateurs

La réunion qui s'est tenue à Bercy ce mardi autour du ministre de l'Industrie a mis en lumière un point pour préparer la montée en puissance de la filière PAC : doter de nouvelles compétences les installateurs chauf-

fagistes, sans oublier le fait que les artisans du bâtiment font partie des premiers concernés par le pic des défaillances d'entreprises en France. « Nous devons accompagner les installateurs », concède Yves Fanton-d'Andon. « Les chauffagistes doivent étoffer leurs compétences en faveur de la pompe à chaleur », abonde Camille Beurdeley.

Enfin, le projet de leasing social pour la pompe à chaleur mis en avant par Maud Bregeon, la porte-parole du gouvernement et ministre de l'Énergie, interroge au sein de la filière. « Ce n'est pas comme une voiture électrique. Vous ne revendrez pas votre PAC quand vous quitterez votre logement, donc la mise en place de dispositifs s'annonce compliquée, mais cela peut être le bon levier si on vise juste », se positionne le dirigeant du groupe Atlantic.

L'idée est saluée par cette industrie, qui y voit un moyen de faire tomber la barrière des consommateurs liée au prix d'un tel équipement, mais ses acteurs demandent du temps pour bien configurer un tel dispositif. « Ce sujet mérite d'être creusé. Pour l'instant, nous n'avons aucune information hormis les déclarations dans la presse de la ministre », conclut la responsable d'Uniclimate. ▀

